
Adresse de la société populaire de Palaiseau informant de ses dons patriotiques et demandant à recevoir le bulletin, lors de la séance du 11 pluviôse an II (30 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Palaiseau informant de ses dons patriotiques et demandant à recevoir le bulletin, lors de la séance du 11 pluviôse an II (30 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 74;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34347_t1_0074_0000_2

Fichier pdf généré le 15/05/2023

10

Des députés de la commune de Palaiseau, formée en société populaire, félicitent la Convention sur les journées des 31 mai et 2 juin, sur le décret du gouvernement révolutionnaire, sur les succès de nos armées : ils annoncent que les cloches et l'argenterie qui servoient au charlatanisme ont été purifiées dans le creuset national; que leurs fêtes républicaines ont été célébrées dans le temple de la raison. « Notre commune, disent-ils, a fourni 132 volontaires, au nombre desquels elle se fait gloire de compter le jeune et intrépide Barra, devenu le modèle de la jeunesse ». Ils déposent sur l'autel de la patrie une croix militaire, une épée, dont la poignée en argent, pour celui des défenseurs de la patrie qui entrera le premier les armes à la main dans Valenciennes; 201 chemises, 12 draps, 481 l. en assignats, et autres effets détaillés dans un état particulier (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Palaiseau, s. d.] (3)

« Citoyens Législateurs,

La commune de Palaiseau, formée en Société populaire, nous députe vers vous pour vous féliciter sur vos glorieux travaux.

Elle se rappelle avec enthousiasme les journées des 31 mai et suivantes.

Cette époque mémorable apprendra à la postérité que les augustes représentants du peuple français ont affermi la République sur les ruines du fédéralisme, de l'aristocratie et du fanatisme.

Tous ces monstres réunis ont été étouffés par les volcans de cette Montagne réverée vers laquelle les vœux de la République entière se réunissent.

Qu'ont à désirer actuellement les François ?

De son sein fécond vient de sortir le décret sur le gouvernement provisoire révolutionnaire.

La Société populaire de Palaiseau vote aux représentants du peuple français ses remerciements d'un décret aussi salubre.

Elle le regarde comme la transition heureuse de l'anarchie à la paix et à la concorde. Les ennemis de l'extérieur ont fui, ceux de l'intérieur sont enchaînés, les noms de Lyon et Toulon sont proscrits, la Vendée n'est plus, le fort Vauban est évacué, du nord au midi la terreur et la victoire sont à l'ordre du jour. Tels sont les résultats de cette vigoureuse mesure.

Fondateurs de la République, grâces vous soient rendues !

Restez à votre poste jusqu'à la paix. Vous serez pour nous le vrai point de ralliement. Nous sommes sûrs de votre appui.

Nous avons prononcé dans le temple de la Raison le serment que nous sommes chargés de répéter dans le sanctuaire de la Représentation nationale :

« Nous jurons pour notre Société et pour nous, de maintenir la liberté, l'égalité, la République une et indivisible jusqu'à la mort, de défendre de

notre sang et de nos fortunes tout citoyen qui aura le courage de dénoncer les traîtres ».

Les cloches et l'argenterie qui servoient au charlatanisme de nos fanatiques ont été purifiées dans le creuset républicain.

Leurs étoffes ont servi à vêtir nos concitoyens et leurs enfants. Pour ces Sans-culottes, nos fêtes républicaines ont été célébrées dans le temple de la Raison. Notre commune a fourni 132 volontaires au nombre desquels elle se fait gloire de compter le jeune et intrépide Barra aujourd'hui le modèle de la jeunesse. Il était âgé de 13 ans.

Nos regards fraternels sur les défenseurs de la République, et leurs besoins ont été à l'ordre du jour.

Nous venons déposer dans votre sein les dons que chacun s'est empressé de faire.

Une croix de St Louis pour être convertie en bas et souliers.

Une épée d'argent pour celui de nos frères qui entrera le premier les armes à la main dans Valenciennes, 205 chemises, 12 draps, 482 l. en assignats et différents effets détaillés dans un état particulier.

Citoyens Législateurs,

La Société populaire de Palaiseau, les autorités constituées réunies, a émis son vœu pour ajouter à son nom, le nom sublime de la Montagne.

Elle demande que vous sanctifiez son arrêté. Elle demande en outre la faveur de recevoir les lois. Elle jure devant vous, de s'en pénétrer et l'en maintenir l'exécution jusqu'à la mort.

Vive la République ! Vive la Montagne ! Vivent les Sans-culottes ! »

LEMERLE (off. mun.), FOURÉ (agent nat.),

GILBERT (mairie), FERRÉ (off. mun.),

GIRAUDET, BERTHAUT [et six autres signatures].

11

La société populaire et les autorités constituées de la commune de Mantes font part à la Convention qu'elles ont célébré la fête de la Raison au milieu des cris répétés de vive la République ! (1)

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Mantes, s. d.] (3)

« Citoyens Représentants,

Le mensonge et l'erreur ont fui de Mantes, entraînant à leurs suites leurs dignes sacrificateurs.

Nos divinités, la liberté et l'égalité, ont purifié l'autel et les hommages d'un peuple libre viennent d'inaugurer le temple de la Raison.

La Société populaire et les autorités constituées de notre commune ont gravé dans tous les cœurs les grands et sublimes principes de la Société, les rapprochements glorieux de l'homme avec la nature par le sentiment intime du grand Tout, chaque vertu étant une divinité utile

(1) P.V., XXX, 239.

(2) Bⁱⁿ, 12 pluv. (2^e suppl^t).

(3) C 290, pl. 919, p. 3.

(1) P.V., XXX, 240.

(2) Bⁱⁿ, 12 pluv. (2^e suppl^t).

(3) C 292, pl. 937, p. 15.